

Fiche Action B2 : Développer et structurer les dispositifs de réhabilitation psychosociale en collaboration avec les acteurs de proximité.

Constats :

La réhabilitation psychosociale s'adresse aux personnes vivant avec un trouble psychique sévère et vise à faciliter leur retour à un niveau optimal d'autonomie dans leur quotidien. La démarche comprend un ensemble de techniques et de pratiques (remédiation cognitive, entraînement aux habiletés sociales, psychoéducation, éducation thérapeutique du patient) en réponse aux besoins de la personne, tant sur le plan psychique que sur celui de la vie quotidienne et de la citoyenneté (logement, alimentation, ressources financières, études, travail, transport...).

Dans le contexte de déploiement d'une politique de santé mentale visant l'amélioration des parcours de santé et de vie, la structuration d'une offre de réhabilitation psychosociale est un enjeu majeur pour améliorer la qualité de vie des personnes, prévenir les rechutes, les hospitalisations à temps complet ainsi que l'apparition ou l'aggravation du handicap.

Deux principes sont au centre :

- Adopter une approche pluridisciplinaire, sanitaire, médico-sociale et sociale pour la construction de cette offre qui prépare le passage du soin au retour dans le contexte de vie ;
- Intégrer à la construction de cette offre les partenariats en matière de logement et d'hébergement, composante essentielle de l'autonomie des personnes concernées.

Une étude parue en 2010 montre que peu de personnes y accèdent, alors même que le pronostic des patients en ayant bénéficié est meilleur que celui des autres patients.

Des offres de réhabilitation sont proposées dans le département par les établissements sanitaires et médico sociaux mais sont insuffisamment connues, partagées, et déployées de manière homogène sur le territoire.

Plusieurs dispositifs de formation et d'information destinée à l'entourage existent. Le CREFAP (centre ressources familles et troubles psychotiques) à vocation intersectorielle et départementale et régionale existe.

Le diagnostic du PTSM a mis en exergue les points suivants :

- Système basé sur le curatif et qui ne favorise pas suffisamment le soutien à long terme
- Méconnaissance des dispositifs de réhabilitation et offre hétérogène
- Patient souvent passif et non acteurs de son parcours de soins /de vie

Suite à la publication d'un appel à projet régional, un centre support de réhabilitation psychosociale porté par le CHGR et le CHRU de Brest va être mis en place en 2020.

Description de l'action

L'action consiste à renforcer la réhabilitation psychosociale dans le département en essayant les outils et les formations et en s'appuyant sur le futur centre support de réhabilitation psychosociale.

L'enjeu est d'inclure les usagers et les aidants dans toutes les phases de structuration.

Deux éléments font l'objet d'une attention particulière : le développement de l'éducation thérapeutique et les dispositifs de formations et d'information des aidants.

Axe B : Les personnes concernées et leurs proches : des partenaires, une ressource, des compétences

Rappel des objectifs opérationnels

- Concourir à la « Prévention et capacitation des usagers »
- Améliorer la reconnaissance mutuelle
- Donner des informations claires et accessibles sur la maladie
- Développer l'éducation thérapeutique du patient avec les acteurs de proximité
- Informer, renforcer les compétences des proches en matière de santé mentale
- Travailler sur le déni de la personne et de l'entourage

Pilote(s) :

GCSMS Cap Santé Mentale :

APASE : M. BANNIER

La Bretèche : Mme SAUPIN

- CPT : Centre Hospitalier Saint Malo :

Dr RIDEREAU et M. FESTOC

Contributeurs :

- Chargé de mission ETP
- Représentants des usagers (MDU/CVS)
- Représentants GEM
- ESMS (dont SAVS/SAMSAH)
- Représentants sanitaires psychiatrie
- UNAFAM
- UGECAM
- IREPS
- PTA

Articulation politiques publiques et démarches territoriales

- Feuille de route nationale Santé mentale et Psychiatrie
- Instruction de la DGOS du 16 janvier 2019 relative au développement des soins de réhabilitation psychosociale
- Projet Régional de Santé Bretagne 2018-2022
- Guide ANAP « Mettre en place la réhabilitation psychosociale dans les territoires »

Déclinaison	Modalité de réalisation des phasages	Référénts de phasage	Calendrier	Moyens nécessaires
<p>I. Structurer et renforcer l'essaimage des dispositifs de réhabilitation psychosociale dans le département</p>	<p>1.1) - Etablir la cartographie des dispositifs de proximité de réhabilitation sur les différents territoires, repérer les manques et contribuer au renforcement de l'offre de soins de proximité</p>	<p>Centre support de réhabilitation psychosociale</p>	<p>2020-2021</p>	<p>- Futur Centre support de réhabilitation psychosociale suite à l'appel à projet</p>
	<p>1.2) Mettre en place des formations communes mixtes : (sanitaire et médico-sociale) Avec plusieurs niveaux : - Sensibilisation générale, - Formation de mises en situation sur site - Formation aux outils de soins de réhabilitation</p>	<p>Centre support de réhabilitation psychosociale / CPT / GCSMS Cap Santé Mentale</p>	<p>2021-2025</p>	
	<p>1.3) Intégrer les aidants et les personnes concernées dans la structuration de la réhabilitation dans le département</p>	<p>Centre support de réhabilitation psychosociale / CPT / GCSMS Cap Santé Mentale</p>	<p>2020-2025</p>	
	<p>1.4) Structurer en proximité la réhabilitation en s'appuyant sur les coordinations pour permettre les interconnaissances Articuler les liens entre centre supports et les dispositifs de coordination</p>	<p>DAC / Centre support de réhabilitation psychosociale</p>	<p>2021</p>	
<p>II. Développer l'éducation thérapeutique sur le département</p>	<p>2.1) Renforcer l'information et la visibilité des programmes existants pour en faciliter l'accès, notamment pour les partenaires et les aidants/usagers 2.2) Développer les formations ETP pour les partenaires médico-sociaux 2.3) Développer des programmes ETP de territoire, co-construit entre les partenaires de la ville, le médico-social et le sanitaire. 2.4) Mettre en place une journée départementale ETP</p>	<p>Centre support de réhabilitation psychosociale / CPT / GCSMS Cap Santé Mentale</p>	<p>2.1) 2020 2.2) 2020-2025 2.3) 2020-2025 2.4) 2020</p>	<p>- Appui sur l'IREPS</p>
<p>III. Renforcer les dispositifs d'information et de formation de l'entourage</p>	<p>3.1) Formaliser une stratégie de réponse graduée pour les familles entre le CREFAP et les espaces de proximités 3.2) Créer des espaces famille de proximité 3.3) Cartographier et développer la communication sur les dispositifs existants (cartographie)</p>	<p>3.1) CPT 3.2) CPT 3.3) Centre support de réhabilitation psychosociale</p>	<p>3.1) 2020 3.2) 2020-2025 3.3) 2020</p>	

Action	Résultat attendu	Modalité d'évaluation
<p>Développer et structurer les dispositifs de réhabilitation psychosociale en collaboration avec les acteurs de proximité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Essaimer la réhabilitation psychosociale - Renforcer la formation des professionnels à la réhabilitation psychosociale - Renforcer la participions des usagers et des aidants - Partager la notion d'éducation thérapeutique 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de formations sur la réhabilitation psychosociale réalisées + catégorie de professionnels - Nombre de structures de proximités labellisées - Nombre de territoire couvert / non couvert par une offre de réhabilitation - Nombre de personnes formées à la pair aidance, - Nombre d'espace famille - Nombre de programme ETP co-construit - Nombre de personnes formées à l'EPT dans le médico-social - Indicateurs d'activité du Centre support de réhabilitation psychosociale sur le département

Points de vigilance

- Penser à intégrer médecins de ville, infirmiers libéraux, psychiatres de ville dans la démarche
- Adapter et prendre en compte les personnes avec des troubles du spectre autistique. Lien avec l'espace autisme et les structures spécialisées à faire

